



Ensemble contre la destruction d'emplois et la précarisation dans les entreprises Coca-Cola



Comment utiliser le Catalogue de revendications de l'Alliance Internationale des travailleurs de Coca-Cola «Contre la destruction d'emplois»

De plus en plus de travailleurs de Coca-Cola à travers le monde se retrouvent dans une situation de précarisation de leurs emplois, se traduisant pas des emplois à temps partiel, des emplois provenant des agences de sous traitance ou de pseudo auto-emploi et autres formes atypiques d'emplois instables et vulnérables qui pour la plus part du temps s'effectuent dans de très mauvaises conditions. Le plus souvent ces conditions précaires d'emplois ont pour finalité de détériorer les conditions des travailleurs réguliers.

Suite à la décision de la rencontre mondiale des travailleurs de Coca-Cola en Mai 2008, l'Alliance internationale des travailleurs de Coca-Cola a fait la lutte contre la contractualisation, la destruction et la précarisation de l'emploi une de ses priorités. L'Alliance a développé un catalogue des revendications exprimant les standards minimaux que les membres de l'Alliance se sont fixés comme objectifs à réaliser (ci-joint).

Maintenant, nous devons dire très clairement que les syndicats de Coca-Cola se sont ralliés à ces revendications et ont commencé par utiliser le catalogue comme ligne directrice afin de faire reculer le travail occasionnel, de faire satisfaire les dites revendications étape par étape à chaque niveau des négociations collectives.

Par conséquent nous en appelons à vous pour soutenir ces revendications par les actions suivantes:

- è Vous pouvez télécharger ces revendications dans plusieurs langues à l'adresse <http://www.iuf.org/drupal/?q=node/122>.
- è Supportez ces revendications par son adoption par votre syndicat ! Vous pouvez le faire par une résolution soutenant ce cahier, en faisant votre le contenu de ce cahier. Vous pouvez aussi utiliser tous les voies et moyens que vous jugerez adaptés à vos conditions pour exprimer votre soutien.
- è Informez votre Direction au sujet de votre soutien à ce catalogue des revendications.
- è Eveillez la conscience de vos camarades travailleurs: Publier ce cahier de doléance sous forme d'affiches et d'affichettes et mettez-les à la disposition de vos membres.
- è Eduquez vos membres pour qu'ils puissent négocier sur les sujets mentionnées dans le cahier.
- è Incluez tout ou parties des revendications de l'alliance dans vos propositions de discussions avec vos directions et exigez que cela figurent dans les différents accords!
- è Partager ce que vous faites avec les autres: S'il vous plait informez nous de toutes activités que vous réalisées en rapport avec les revendications de l'alliance. De la sorte nous pouvons mettre ces informations à la disposition d'autres membres de l'Alliance.
- è Vous pouvez savoir ce que les autres font en allant sur <http://www.iuf.org/ccww>. Vous pouvez aussi publier vos nouvelles sur le site web. S'il-vous-plait, contactez-nous pour publier vos communications.

Comment vous pouvez encore aider à faire avancer le travail décent au sein de Coca-Cola

- è Envoyez-nous des informations sur la situation concernant le travail précaire dans votre pays. Vous pouvez utiliser le questionnaire ci-joint.
- è Discutez avec les coordinateurs globaux et régionaux comment faire reculer le travail précaire tant au niveau locale, national que global.
- è Votre syndicat n'est pas encore membre de l'alliance!? Joignez l'Alliance maintenant! Vous pouvez trouver des informations sur l'alliance et comment s'y inscrire à <http://www.iuf.org/drupal/?q=node/22> ou au niveau du Bureau de l'UITA pour votre région.

Pour toutes questions, contactez la coordonnatrice de l'alliance à gisela.neunhoeffer@iuf.org, ou le coordonnateur régional de l'UITA pour Coca-Cola. Si vous voulez avoir plus d'éléments pour votre campagne contre la contractualisation et la précarisation vous pouvez également utiliser le manuel de l'UITA sur la sous traitance destiné à l'éducation des militants (téléchargement au <http://www.iuf.org/drupal/?q=node/67>). Pour tout soutien vous pouvez vous adresser aussi à l'UITA ou aux coordonnateurs régionaux.